

## OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES

ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ ADENCLASSIFIEDS



Le présent document relatif aux autres informations de la société Adenclassifieds a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'"AMF") le 19 octobre 2010, conformément à l'article 231-28 de son Règlement Général et à son instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la Société Adenclassifieds.

Le présent document complète la note en réponse visée par l'Autorité des marchés financiers le 19 octobre 2010 sous le numéro n° 10-366, en application d'une décision de conformité en date du 19 octobre 2010.

Le présent document est disponible sur le site internet de la société ([www.adenclassifieds.com](http://www.adenclassifieds.com)) ainsi que sur celui de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et peut être obtenu sans frais sur simple demande auprès de :

### ADENCLASSIFIEDS

Direction Financière  
1-3 rue Lafayette  
75009 Paris

## **SOMMAIRE**

|                                                                                                                            |          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU<br/>REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS</b> | <b>3</b> |
| <b>2. EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU<br/>DOCUMENT DE REFERENCE</b>                                 | <b>3</b> |
| <b>3. ATTESTATION DE LA SOCIETE RELATIVE AU PRESENT DOCUMENT</b>                                                           | <b>4</b> |

## **1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS**

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'ADENCLASSIFIEDS (ci-après «**ADENCLASSIFIEDS**» ou la «**Société**» figurent dans le document de référence de la société ADENCLASSIFIEDS enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'«**AMF**») le 9 septembre 2010 sous le numéro R.10-066 (ci-après le «**Document de Référence**»).

Le présent document est disponible sur le site internet de la société ([www.adenclassifieds.com](http://www.adenclassifieds.com)) ainsi que sur celui de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et peut être obtenu sans frais sur simple demande auprès de la Société 1-3 rue Lafayette 75009 Paris.

## **2. EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU DOCUMENT DE REFERENCE**

### **Modifications de la structure du capital**

- Le 15 septembre 2010, le Directoire a procédé à une augmentation de capital d'un montant de mille trois cent Euros (1.300 €), consécutive à l'exercice de 130 BCE S/03/2006.

Cette augmentation de capital a eu pour conséquence de porter le montant de celui-ci de sept millions quarante quatre mille sept cent soixante seize Euros (7.044.776 €) à sept millions quarante six mille soixante seize Euros (7.046.076 €).

- Le 15 octobre 2010, le Directoire a procédé à une augmentation de capital d'un montant de six mille huit cent quatre-vingts Euros (6.880 €), consécutive à l'exercice de 688 BCE S/03/2006.

Cette augmentation de capital a eu pour conséquence de porter le montant de celui-ci de sept millions quarante six mille soixante seize Euros (7.046.076 €) à sept millions cinquante deux mille neuf cent cinquante six Euros (7.052.956 €).

### 3. ATTESTATION DE LA SOCIETE RELATIVE AU PRESENT DOCUMENT

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que le présent document, qui a été déposé le 19 octobre 2010 et qui sera diffusé le 21 octobre 2010, soit la veille du jour d'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers et par l'Instruction 2006-07 du 25 juillet 2006 de l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de l'offre initiée par Groupe Figaro visant les actions ADENCLASSIFIEDS.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 19 octobre 2010

Pierre Conte  
Président du Directoire